

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
VILLE DE MARDIÉ

**OUVERTURE D'UN
ACCUEIL JEUNES –
TARIFS**

N° 2025-028

Nombre de membres :

Présents : 17
Représentés : 4
Quorum : 12

Date d'envoi de la convocation :
Le 17 avril 2025

Transmis en préfecture le : 24 avril
2025

Affiché le : 24 avril 2025

Notifié le :

**DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2025**

Sont présents :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY, Jacques THOMAS, Claudine VERGRACHT, Alain TRUMTEL, Sandra GUILLEN, Christian THOMAS, Isabelle GUILBERT, Christian LELOUP, Patrick LELAY, Béatrix JARRE, Stéphane VENOT, Céline MARECHAL, Dorothée BRINON, Pascal LEPROUST, Guilène BEAUGER, Valérie BONNIN, Jonathan LEFEBVRE

Sont excusés :

Jacques LÈVEFAUDES, pouvoir à Christian LELOUP
Christine MORTREUX, pouvoir à Sandra GUILLEN
Frédéric LELAIDIER, pouvoir à Jacques THOMAS
Laurence LÉON, pouvoir à Claudine VERGRACHT

Sont absents :

Patrick CHARLEY
Corinne CHARLEY

Rapporteur : Sandra GUILLEN

La commune souhaite proposer, des semaines d'animations thématiques destinées aux jeunes. Ces animations porteront sur des domaines variés tels que le sport, la culture (danse, musique, théâtre) ou encore l'environnement et se dérouleront du 7 au 18 juillet 2025.

Cet accueil s'adressera aux jeunes scolarisés du CM2 jusqu'à la 3ème et se déroulera dans les locaux de l'ancien foyer des jeunes, situés avenue de Pont aux Moines.

Chaque semaine sera l'occasion de découvrir des activités ou disciplines spécifiques, tout en favorisant la dynamique de groupe. Afin de permettre une participation souple et adaptée aux besoins des familles, les inscriptions seront possibles à la journée ou à la semaine complète.

Dans le cadre de la mise en place de cet accueil, il convient de définir des tarifs accessibles à tous. Ces tarifs seront établis sur la base d'un coût journalier, permettant ainsi, en cas d'absence justifiée, de procéder à une déduction au prorata sur la facturation finale.

tranches QF		Stage ados été 2025 – journée complète
1	0 à 400€	6,81 €
2	401€ à 700€	8,81 €
3	701€ à 1000€	11,54 €
4	1001€ à 1300€	13,54 €
5	1301€ à 1600€	14,95 €
6	1601€ à 2000€	15,98 €
7	2001€ et plus	16,66 €

Ce service est réservé en priorité aux enfants domiciliés à Mardié ainsi qu'aux enfants du personnel communal et du corps enseignant exerçant sur la commune.

L'accueil pourra être ouvert aux enfants résidant hors commune, sous réserve des places disponibles à l'issue de la période d'inscription prioritaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission enfance-jeunesse du 24 octobre 2023, validant à l'unanimité le renouvellement du format « stage ados » en alternance avec un séjour intercommunal,

Vu l'avis favorable de la commission enfance-jeunesse du 4 mars 2025, validant à l'unanimité, les tarifs du « stage ados »,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs pour l'accueil jeunes de Mardié pour une application au 1^{er} Juillet 2025.

Fait et délibéré à Mardié le 23 avril 2025

Délibération signée le 24 avril 2025

Le Maire,



Clémentine CAILLETEAU-CRUCY